



Commission scolaire  
des Patriotes

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2018

## ÉCOLE JOLIVENT

ANNÉE 2017-2018

VERSION DU 11 DÉCEMBRE 2017

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la *Loi sur l'administration publique* visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À son tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats (professionnel, enseignant et personnel de soutien), afin de leur faire part du sens et de l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif, s'il y a lieu;
- Les objectifs du plan de réussite de l'école;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

À la suite de l'analyse des résultats des élèves, l'équipe-école a choisi les pistes d'action suivantes :

- D'ici juin 2018, augmenter de 2% le nombre des élèves qui auront obtenu plus de 70% dans la compétence « Résoudre une situation-problème » selon les résultats de juin 2017 dans chacun des cycles.
- D'ici juin 2018, 3 activités de dépistage seront effectuées auprès des élèves du préscolaire.
- D'ici juin 2018, augmenter de 2% le nombre des élèves qui auront obtenu plus de 70% en lecture selon les résultats de juin 2017 dans chacun des cycles.
- D'ici juin 2018, augmenter de 2% le nombre des élèves qui auront obtenu plus de 70% en écriture selon les résultats de juin 2017 dans chacun des cycles.
- D'ici juin 2018, augmenter de 2% le nombre de garçons qui auront obtenu plus de 70% en écriture et en lecture selon les résultats de juin 2017.
- En 2017-2018, 100% du contenu de la Politique alimentaire de la CSP sera respecté.
- D'ici juin 2018, nous viserons la distinction « Or » de notre accréditation ISO-ACTIF.
- En 2017-2018, 2 activités de sensibilisation à la formation professionnelle seront réalisées au 3<sup>e</sup> cycle.

Les membres du comité de travail ont souligné que la démarche est une responsabilité partagée entre l'élève, ses parents, les enseignants, les ressources professionnelles, la direction de l'établissement et l'ensemble des intervenants.

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JOLIVENT
<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b> <b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

<b>BUT I</b>  L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans  I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b>  Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici juin 2018, augmenter de 2% le nombre des élèves qui auront obtenu plus de 70% dans la compétence « Résoudre une situation-problème » selon les résultats de juin 2017 dans chacun des cycles.</li> </ul>
--

<b>INDICATEUR :</b>  Le pourcentage d'élèves obtenant des résultats supérieurs à 70% en résolution de problèmes.	<b>CIBLE FINALE :</b>  2 % de plus aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. À partir du référentiel école, enseignement explicite du vocabulaire et des stratégies de résolution de problèmes. <b>Pratique validée</b>	Comité pédagogique	Tout au cours de l'année	CP
2. Accompagnement des CP dans l'appropriation des stratégies de résolution et dans la façon de guider les élèves vers l'autonomie. <b>Pratique guidée</b>	Direction, CP	Au besoin	Direction, CP
3. Accent mis sur l'accompagnement des élèves et la variété dans la pratique guidée.	Enseignants	En cours d'année	CP au besoin
4. Planification des choix de situations problèmes par niveau et en équipe cycle.	Enseignants	En cours d'année	CP au besoin

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
<b>RÉSULTATS OBTENUS EN 16-17 :</b> 1 <sup>er</sup> cycle : 86,08% des élèves ont obtenus >70% 2 <sup>e</sup> cycle : 83,72% des élèves ont obtenus >70% 3 <sup>e</sup> cycle : 79,78% des élèves ont obtenus >70%	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS:</b> Très grande amélioration Plus de 10% aux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle Plus de 5% au 3 <sup>e</sup> cycle	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b> Poursuivre les moyens mis en place. Activité de rafraîchissement concernant le référentiel en mathématique

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>			<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JOLIVENT	
<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.		<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>		<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée, en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, et qui ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> En 2017-2018, 3 activités de dépistage seront effectuées auprès des élèves du préscolaire.	

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités de dépistage.	<b>CIBLE FINALE :</b> 3 activités de dépistage	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Dénombrement des activités de dépistage.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Test systématique de l'orthopédagogue.	Orthopédagogue	Ponctuellement	CP
2. Présence des professionnels lors de la journée d'accueil.	Direction, Professionnels	Une fois dans l'année	Direction
3. Programme "Petit mot, j'entends tes sons".	Enseignant	Périodiquement	CP
4. Activités sur la gestion des émotions et des habiletés sociales, de la conscience phonologique et sur l'anxiété (« Partir du bon pied »).	Enseignants, professionnels et TES	Au cours de l'année	CP

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS EN 15-16 :</b> Toutes les activités de dépistage ont été réalisées cette année.	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS:</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b> Poursuite des activités de transition préscolaire-1 <sup>re</sup> année.

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JOLIVENT
<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b> <b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> • D'ici juin 2018, augmenter de 2% le nombre des élèves qui auront obtenu plus de 70% en lecture selon les résultats de juin 2017 dans chacun des cycles.	

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage d'élèves obtenant des résultats supérieurs à 70% en lecture.	<b>CIBLE FINALE :</b> 2 % de plus aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies de lecture. <b>Pratique validée</b>	Enseignants	Quotidiennement	Comité pédagogique, CP
2. Offre et exploitation de choix de lecture (ex. : Lors des 5 au quotidien) adapté selon les particularités de chaque classe. Miser sur le plaisir et la motivation des élèves.	Enseignants	Toute l'année	Comité pédagogique, CP
3. Enseignement de la conscience phonologique et du principe alphabétique au préscolaire (programme Petit mot, j'entends tes sons / bonifié par des activités avec l'orthopédagogue). <b>Pratique validée</b>	Enseignants, orthopédagogue	Toute l'année	Orthopédagogue, CP
4. Approche grapho-phonémique et littérature jeunesse en 1 <sup>re</sup> année (ex. : Programme La roue, les 5 au quotidien). <b>Pratique validée</b>	Enseignants	Quotidiennement	Comité pédagogique, CP
<b>RÉSULTATS OBTENUS EN 15-16 :</b> 1 <sup>er</sup> cycle : 94,41% des élèves ont obtenus >70% 2 <sup>e</sup> cycle : 84,52% des élèves ont obtenus >70% 3 <sup>e</sup> cycle : 76,40% des élèves ont obtenus >70%	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS:</b> Grande amélioration Environ 10% au 1 <sup>er</sup> cycle, 12 % au 2 <sup>e</sup> cycle et 0,40 % au 3 <sup>e</sup> cycle	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b> Poursuite des moyens mis en place.

**MISSION :** Instruire

Socialiser

Qualifier

**Nom de l'établissement :** ÉCOLE JOLIVENT

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles.
--	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>D'ici juin 2018, augmenter de 2% le nombre des élèves qui auront obtenu plus de 70% en écriture selon les résultats de juin 2017 dans chacun des cycles.</li></ul>
--

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage d'élèves obtenant des résultats supérieurs à 70% en écriture.	<b>CIBLE FINALE :</b> 2 % de plus aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Enseignement explicite de stratégies d'écriture.	Enseignants	Toute l'année	Comité pédagogique, conseillers pédagogiques
2. Enseignement explicite des processus d'autocorrection. <b>Pratique validée</b>	Enseignants	Toute l'année	Comité pédagogique, conseillers pédagogiques, code de correction commun
3. Enseignement explicite des règles orthographiques (activités CINÉ (1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> années et adaptation scolaire: enseignement des règles – 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années : Réinvestissement). <b>Pratique validée</b>	Enseignants, orthopédagogues	Toute l'année	Matériel sur les règles CINÉ
4. Présentation de modalités pédagogiques ayant un impact positif sur l'apprentissage de l'écriture (ex. : enseignement explicite, dictées innovantes, etc.). <b>Pratique validée</b>	Enseignants	Toute l'année	Comité pédagogique, conseillers pédagogiques
5. Offrir des choix d'écriture authentique (ex. : donner le choix de sujets) et des productions attendues. <b>Pratique validée</b>	Enseignants	Toute l'année	Banque d'examen BIM, conseillers pédagogiques, planification annuelle
6. Cahier d'écriture pour chaque élève (diversité d'application selon le degré / ex. : Jogging d'écriture, petits moments -unit, 5 au quotidien, etc.)	Enseignants	Toute l'année	Comité pédagogique, conseillers pédagogiques



<p><b>RÉSULTATS OBTENUS en 16-17 :</b>  <b>1<sup>er</sup> cycle : 84,81% des élèves ont obtenus &gt;70%</b>  <b>2<sup>e</sup> cycle : 79,76% des élèves ont obtenus &gt;70%</b>  <b>3<sup>e</sup> cycle : 79,78% des élèves ont obtenus &gt;70%</b></p>	<p><b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>  <b>Belle amélioration</b>  <b>10% au 1<sup>er</sup> cycle</b>  <b>3% au 2<sup>e</sup> cycle</b>  <b>4% au 3<sup>e</sup> cycle</b></p>	<p><b>JUGEMENTS :</b></p>	<p><b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>  <b>Poursuite des moyens mis en place.</b>  <b>Élaboration d'un référentiel.</b>  <b>Accompagnement de l'équipe-école avec les CP</b>  <b>concernant l'enseignement explicite des stratégies</b>  <b>d'écriture.</b></p>
---	--	---------------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>			<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JOLIVENT	
<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.		<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>		<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
--	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> D'ici juin 2018, augmenter de 2% le nombre de garçons qui auront obtenu plus de 70% en lecture et en écriture selon les résultats obtenus en juin 2017.
--

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage de garçons obtenant des résultats supérieurs à 70% en français.	<b>CIBLE FINALE :</b> 2% de plus en lecture et en écriture	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Lumix	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	---

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Utilisation des TIC (Activboard, Ipad, etc.) dans les interventions pédagogiques.	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques
2. Les 5 au quotidien. (adapté aux particularités de chaque classe) Achat de littérature en fonction de l'intérêt des garçons.	Enseignants Orthopédagogue	Toute l'année	Conseillers pédagogiques

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS EN 15-16 :</b> Lecture : 81.51% des garçons ont obtenu un résultat > 70% Écriture : 75.63% des garçons ont obtenu un résultat > 70%	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS:</b> Très grande amélioration Augmentation de 10,51% en lecture et 5,63% en écriture%	<b>JUGEMENTS:</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JOLIVENT
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Application du code de vie basé sur le modèle RAI.
---

<b>INDICATEUR :</b> Évaluation des progrès observés concernant le code de vie à la fin de l'année scolaire 2017-2018.	<b>CIBLE FINALE :</b> Interventions universelles effectuées en cours d'année	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Sondage auprès des élèves et du personnel	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Surveillance active dans la cour aux récréations (4 ens. + 2 TES).	T.E.S.	Annuellement	Enseignants et TES
2. Ateliers de prévention pour chacun des niveaux scolaires (intimidation, habiletés sociales, etc.).	Direction	Annuellement	Comité sur l'intimidation
3. Application de la trajectoire graduée d'intervention (nouveau code de vie).	TES et psychoéducatrice	Au cours de l'année	Direction, TES, CP
4. Méritas, billets « coup de cœur »	Enseignants, TES et psychoéducatrice	Tout au cours de l'année	Direction, TES, Secrétaire
5. Formation d'un comité (recherche de moyens efficaces pour les élèves ayant plus de difficulté avec certaines consignes).	Enseignants	Tout au cours de l'année	Comité code de vie, Direction

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS EN 16-17 :</b> Cette année, nous avons opté pour une évaluation qualitative du code de vie.	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS:</b> Nous constatons une amélioration l'amélioration quant aux résultats attendus.	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b> Poursuite des moyens. Formation d'un comité afin de trouver d'autres moyens pour les élèves ayant plus de difficultés.

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** ÉCOLE JOLIVENT

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 D'ici juin 2018, 100% du contenu de la Politique alimentaire de la CSP sera respecté.

<b>INDICATEUR :</b> La politique alimentaire de la CSP.	<b>CIBLE FINALE :</b> 100%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Rapport annuel de l'école	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	-------------------------------	---	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Offre de menus respectant la Politique alimentaire.	Direction	Annuellement	Traiteur
2. Mise en place du mois de la nutrition, activité de sensibilisation.	Ens. en éduc. physique et service de garde	Principalement en mars	Infirmière et direction

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS EN 16-17 :</b>  100 %	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS:</b>  Nous respectons toutes les obligations de la politique alimentaire de la Commission scolaire.	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>  À poursuivre en 2017-2018.

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** ÉCOLE JOLIVENT

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesurée à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 D'ici juin 2018, nous viserons la distinction « Or » de notre accréditation ISO-ACTIF.  
 Note explicative : ISO-ACTIF est un programme de promotion et d'intervention pour de saines habitudes de vie chez les jeunes du Québec.

<b>INDICATEUR :</b>  Cumuler le nombre de points suffisants pour obtenir la distinction « Or ».	<b>CIBLE FINALE :</b>  Obtention de la distinction « Or ».	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Grille d'évaluation du programme ISO-ACTIF	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	--

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Offre d'activités parascolaires en collaboration avec la communauté.	Direction	Toute l'année	Ens. en éduc. physique et communauté
2. Impliquer les élèves et les enseignants dans un défi annuel (marche) et Participation Défi Pierre Lavoie	Ens. en éduc. physique	Toute l'année	Enseignants
3. Activités physiques dans la programmation du service de garde et la surveillance du midi.	Technicienne en S. de G.	Midi	
4. Activités de promotion de l'activité physique et d'un environnement scolaire actif.	Ens. en éduc. physique	Annuellement	
5. Épreuve d'endurance pour les élèves.	Ens. en éduc. physique	Une fois	

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS EN 16-17 :</b> Obtention de la mention « argent ». Tous les élèves de l'école ont réussi l'épreuve d'endurance CS.	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS:</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>  Les moyens sont à poursuivre l'an prochain.

--	--	--	--

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>		<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JOLIVENT	
<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population	
<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.		
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> D'ici juin 2018, 2 activités de sensibilisation pour la formation professionnelle seront réalisées au 3 <sup>e</sup> cycle.			

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre d'activités de sensibilisation réalisées au 3 <sup>e</sup> cycle.	<b>CIBLE FINALE :</b> 2 activités en 2017-2018	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Dénombrement des activités	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Développer des partenariats avec le secondaire et le CFP afin qu'ils viennent informer les élèves du troisième cycle, les enseignants et les parents des divers parcours qu'ils offrent.	Direction et enseignants	Durant l'année	Direction, enseignants et secteur de Beloeil
2. Dans le cadre de l'approche orientante: témoignages de parents et ressources dans différents milieux de travail.	Direction et enseignants	Durant l'année	Parents de l'école
3. Participation au comité transition primaire-secondaire.	Direction et enseignantes de 6 <sup>e</sup> année	Durant l'année	Conseillers pédagogiques
4. Mise en place du nouveau programme sur l'orientation scolaire et professionnelle.	Direction et enseignants du 3 <sup>e</sup> cycle	Durant l'année	CP au besoin.

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS EN 15-16 :</b> Plus de 5 activités ont été réalisées en 2016-2017.	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS:</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b> Moyens à poursuivre. Activités à réaliser dans le cadre du nouveau projet en orientation.

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2017-2018. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable en 2018-2019.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 6 décembre 2017. Le numéro de la résolution est : CE-2017-2018-12.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_